



Nous vous informons que l'intersyndical CFDT- CFTC a remis à la Direction le 13 novembre 2017 ses revendications dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

Négociations Annuelles Obligatoires 2018

Les résultats d'ald France sont au plus haut depuis 3ans (résultats net +28,9%), cette rentabilité tire le groupe vers le haut.

Le poids des frais de personnel progresse moins vite que le PNB et génère de la profitabilité supplémentaire.

La productivité est en hausse constante (+7%).

Chaque salarié fait gagner 135 000€ à l'entreprise avant impôts.

Les salariés constatent que le résultat de leur travail, ne se voit qu'au travers des communications mais pas sur leur bulletin de salaire.

Ils demandent une meilleure répartition de la valeur et de la richesse créée.

La répartition de la rémunération doit être équitable entre actionnaires et salariés.

Par conséquent l'intersyndical CFDT /CFTC demande l'application des mesures suivantes :

Mesures collectives

- 2,5% d'augmentation générale sur la rémunération brute annuelle contractuelle.
- Une prime de 1000€.
- L'augmentation de l'abondement de l'épargne salariale de 1000€ à 2000€.
- L'augmentation du budget des œuvres sociales du comité d'entreprise.

Mesures individuelles

- Un budget de 2% de la masse salariale pour les augmentations individuelles.



Mesures spécifiques

Pour conserver une structure de rémunération équitablement répartie, nous souhaitons qu'un budget soit alloué pour :

- **gommer les écarts de salaires dans le cadre de l'accord égalité homme/femme.**
- **réajuster les salaires des séniors.**
- **maintenir le pouvoir d'achats des salariés dont la rémunération stagne.**

Les accords d'entreprise

Nous demandons la mise en place de commissions d'application et de suivi de tous les accords en vigueur avec un calendrier.

Amélioration des conditions de travail

Mise en place d'un accord sur qualité de vie au travail (équilibre vie professionnelle vie privée, droit à la déconnexion, harcèlement au travail....).

Au vu de l'absence de négociations dont nous avons fait l'expérience l'année dernière, nous espérons que la Direction acceptera le principe de la négociation dans la perspective de l'amélioration du dialogue sociale au sein d'ALD France.